

Le plan d'attaque de la ministre Courchesne



Sur le mur, dans le bureau de la ministre, le **big, big, big winner de l'année 2005, Jean Move. Qu'il repose en paix...enfin !**

Le 11 mai 2005, le ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale déposait à l'Assemblée nationale, le Plan stratégique 2005-2008 de son ministère, intitulé : *Un ministère qui vise à favoriser la participation des personnes au développement et à la prospérité du Québec.* Celui-ci est axé d'abord et avant tout sur l'emploi. D'ail-

pauvres car le ministère projette de les **mettre en mouvement** elles aussi pour leur plus grand bien (sic). De plus, l'avènement d'une société juste et solidaire, ne nous sera pas offerte par le gouvernement Charest, ni par le PQ, nous devons nous la donner nous-mêmes. Quant à l'offre de service de qualité, c'est tout le contraire que nous aurons puisque cette stratégie s'inscrit dans le plan de modernisation de l'État ; la fameuse réingénierie qui nous donne plus de services en coupant dans tous les services... Cherchez l'erreur !

Pour relever les défis associés à ces enjeux, le Ministère propose une stratégie fondée sur **trois grandes orientations** :

1. favoriser la contribution du plus grand nombre de personnes au marché du travail ;
2. lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale ;
3. moderniser les interventions du Ministère.

Le ministère rajoute : «**Ces orientations stratégiques se fondent ainsi sur un agencement qui respecte le lien étroit entre l'emploi et la solidarité sociale.**» Le lien étroit entre l'emploi et la solidarité sociale, c'est le *workfare*. Comment cela se réalisera-t-il ? En coupant les personnes assistées sociales, si elles refusent de travailler ou de se mettre en mouvement ? Non ! Pas en les coupant mais en leur donnant **le minimum du minimum du minimum, en les affamant.** C'est la **nouvelle version du workfare, version "barème plancher" !**

Vous êtes l'assistée sociale de l'année. Nous augmentons votre chèque de **2.22 \$** par mois. Bravo !



leurs, la ministre Courchesne rappelle dans son message de présentation du Plan stratégique : «**Du fait que l'emploi s'avère la clé principale de la lutte contre la pauvreté, et qu'il constitue également un important facteur d'épanouissement des personnes et des familles, il figure en tête de liste des orientations stratégiques du Ministère.**» Nous savons, pourtant que l'emploi nous permet rarement de sortir de la pauvreté et/ou d'être un facteur d'épanouissement. La plupart du temps, le travail nous maintient dans la pauvreté et nous rend complètement aliénés. Nous devenons souvent comme des automates, fonctionnant au radar le matin et s'abrutissant le soir devant la télé, sans avoir les moyens de combler nos besoins les plus primaires.

Selon le document, cette stratégie se traduit par l'intégration de **trois enjeux spécifiques** :

1. la contribution au développement d'une économie permettant d'améliorer le niveau et la qualité de vie de la population québécoise ;
2. une société juste et solidaire qui valorise la contribution de tous ;
3. une offre de service de qualité.

Le niveau et la qualité de vie de la population québécoise ne seront pas améliorés pour l'ensemble de la population mais seulement pour une partie et surtout pas pour la majorité des personnes assistées sociales qui sont considérées comme des **travailleurs à rabais**. Même une grande partie des personnes ayant des contraintes sévères finiront par être considérées comme de mauvais

Pour chaque orientation, nous retrouvons trois axes d'interventions et à travers l'ensemble des axes, nous comptons 21 objectifs et 30 cibles. Mais tout cela se résume en quelques mots : sortir les personnes de l'aide sociale à tout prix, leur faire assumer le poids de leur pauvreté, les envoyer au travail à n'importe quelles conditions et améliorer bien, bien, bien maigrement, la situation

Place à l'Emploi

«Ainsi, afin de **maximiser l'insertion en emploi des prestataires aptes au travail** et de valoriser le travail, les services publics d'emploi [Emploi-Québec] seront la porte d'entrée de tout demandeur de prestation pour le mettre en contact immédiat avec le marché de l'emploi. En complémentarité, **des services de solidarité sociale seront offerts aux personnes incapables de travailler à court terme, afin de soutenir leur intégration socioprofessionnelle et de favoriser, à terme, leur accès aux mesures et programmes** fournis dans le cadre des services publics d'emploi.»

Plan stratégique 2005-2008, MESS, p. 37

Une des stratégie d'emploi- Québec

- en poursuivant ses efforts pour soutenir, dans le contexte de **Place à l'emploi** et en collaboration avec la Sécurité du revenu, les démarches de recherche d'emploi des prestataires de l'assistance-emploi prêts à occuper un emploi, l'objectif étant d'augmenter le taux d'emploi de ces prestataires tout en répondant aux besoins de ces derniers ainsi qu'aux besoins de main-d'oeuvre des entreprises;

Le Plan d'action annuel d'Emploi-Québec, 2005-2006, p. 16

Un des axes d'intervention d'Emploi- Québec

Parmi les groupes défavorisés sur le plan de l'emploi auxquels le service public d'emploi [Emploi-Québec] doit accorder une attention particulière en raison de leur vulnérabilité, on trouve [:]

- les **femmes responsables de famille monoparentale** [...],
- les **jeunes décrocheurs** [...],
- les **travailleuses et travailleurs âgés de 45 ans ou plus**, plus particulièrement ceux de plus de 55 ans,
- les **personnes immigrantes** nouvellement arrivées, [...]
- les **minorités visibles**,
- les **personnes handicapées** [...]
- les **personnes judiciarisées** [...]

Le Plan d'action annuel d'Emploi-Québec, 2005-2006, p. 17

des méritants ! La loi 57 va mettre en œuvre tous les éléments pour réaliser ce plan stratégique. Place à l'emploi, place aux programmes discrétionnaires sans droit de révision et place à la misère. **Le chèque d'aide sociale continuera encore de baisser.** Les personnes auront encore plus faim ; elles feront n'importe quoi ! Mais nous nous battons ensemble, avec acharnement. **Nous répondons à la ministre :**

Place à la lutte !



Mme Courchesne
Oui, on va se mettre en mouvement mais c'est contre votre réforme de l'aide sociale

Quelques objectifs du Plan stratégique

8. : **D'ici au 31 mars 2008, augmenter de 38 % à 41 %, le taux d'emploi des prestataires de l'assistance-emploi qui ont bénéficié d'une intervention d'Emploi-Québec.**

9. : **D'ici au 31 mars 2008, accroître de 61,2 % à 65 %, la proportion de sorties durables de l'assistance-emploi.** (Personnes ne revenant pas durant l'année suivant leur sortie par rapport à l'ensemble des personnes quittant l'assistance-emploi).

10. : **D'ici au 31 mars 2008, abaisser, de 8,2 % à 7,5 %, le taux d'assistance sociale.** (Taux d'assistance sociale de la population de 0 à 64 ans).

12. : Assurer une meilleure adéquation entre l'offre de service et les besoins de la clientèle par la mise en oeuvre, d'ici à **l'automne 2006** (cible), de programmes répondant à des problématiques particulières.

- **Mise en oeuvre d'un programme répondant à la problématique particulière des prestataires de l'assistance-emploi qui présentent des contraintes sévères à l'emploi**

- **Mise en oeuvre du programme Alternative jeunesse.**

13. Simplifier, d'ici à **l'automne 2006**, le régime de sécurité du revenu

- **Mise en oeuvre du nouveau cadre réglementaire associé à la Loi sur l'aide aux personnes et aux familles**

Plan stratégique 2005-2008, MESS, pp 30 et ss.

Un plan par-dessus l'autre

Toutes les personnes assisées sociales avec ou sans contraintes, sont appelées pour un grand chantier de travail. Sous le prétexte de la précarité des finances publiques, de l'alourdissement de la "clientèle" inscrite à l'aide sociale et à cause des

En mars 2005, 31,8 % des prestataires pré-sentaient des contraintes sévères comparativement à 19,6 % en mars 1996.

changements démographiques (population vieillissante), l'aide sociale met le "paquet" pour que toute le monde soit au travail. Ce sont toujours les pauvres qui payent. Ce plan se rajoute à tous les autres plans existants : Plan d'action 2005- 2006 de la Sécurité du revenu ; Plan d'action annuel d'Emploi-Québec ; Programme d'action du gouvernement du Québec "Briller parmi les meilleurs" ; Plan de modernisation de l'état ; Plan d'action pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale etc. Et nous, les pauvres, on reste en plan, dans la misère totale ! **À l'OPDS, nous ne suivrons qu'un seul plan... un plan de lutte !**

Mobilisons- nous !